

TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour le recrutement d'un/e consultant/e ou une firme pour l'élaboration d'une ETUDE DE FAISABILITÉ d'une proposition de projet intitulé :

« Résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au changement climatique sur la côte sud d'Haïti par la récupération de la biodiversité de la réserve de biosphère du parc naturel national de Gran Bwa, des mangroves de Tiburon et du développement socio-économique territorial alternatif ».

I. Introduction

Aujourd'hui, les effets du changement climatique se font sentir dans le monde entier. Celui-ci n'est plus une théorie ou un modèle météorologique qui n'intéresse que quelques personnes. Les travaux scientifiques effectués ont sensibilisé un plus grand nombre de personnes sur comment les activités humaines vont précipiter ces changements. Il est maintenant accepté que les effets des changements climatiques menacent sérieusement la réalisation des Objectifs de Développement Durable et l'éradication de la pauvreté.

Haïti fait partie des l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique. Ce phénomène se traduit par une augmentation de la température et un accroissement de la variabilité climatique, qui pose déjà aujourd'hui de nombreuses contraintes pour la gestion des ressources en eau et l'agriculture. Il aura des impacts forts sur la disponibilité et la qualité des ressources en eau et sur la qualité des sols. Celles-ci représentent des ressources vitales pour la subsistance de la population et pour les économies d'Haïti qui dépend essentiellement de l'agriculture.

Le changement climatique a aussi des effets préoccupants sur les aléas tels que les tremblements de terre et les cyclones. Le Parc Gran Bwa en est un exemple : le cyclone Matthew a provoqué une énorme destruction dans celui-ci, le tremblement de terre du 14 août en est aussi un avertissement de taille.

Ce phénomène risque amplifie les vulnérabilités socio-économiques auxquelles la population du pays fait face. Des réponses politiques et institutionnelles ont été prises par le MDE, avec l'adoption du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA). Ce programme d'action élaboré en vertu de la Convention sur le changement climatique identifie des domaines d'action prioritaires pour réduire la vulnérabilité du pays et de la population et accroître sa capacité d'adaptation face au changement climatique. En réponse à des pressions croissantes du changement climatique, des approches écosystémiques, comme l'Adaptation basée sur les Ecosystèmes (AbE), se sont révélés comme une stratégie prometteuse pour accroître la résilience des écosystèmes et soutenir les moyens de subsistance durables.

L'Adaptation basée sur les écosystèmes (EbA) est donc une approche anthropocentrique qui s'intéresse à la manière dont les écosystèmes peuvent aider les populations à s'adapter à la variabilité climatique actuelle et aux changements climatiques à venir. L'objectif est toujours de réduire la vulnérabilité des gens aux effets du changement climatique. L'EbA comporte des mesures visant à conserver, restaurer ou gérer durablement les écosystèmes et les ressources naturelles, et complète ou même remplace d'autres mesures d'adaptation, comme les mesures en faveur d'infrastructures matérielles ou « grises ». De plus, les solutions naturelles fondées sur les écosystèmes ont tendance à générer de précieux avantages concomitants comme la séquestration du carbone, la conservation de la biodiversité ou la production de denrées alimentaires, et sont souvent plus efficaces.

Cette approche (EbA) utilise intentionnellement des « infrastructures vertes » et des services écosystémiques pour renforcer la résilience des communautés humaines face au changement climatique. D'autant plus que, le concept « Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (ABE) » s'appuie sur une définition

de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) qui dit que « l'approche écosystémique est une stratégie pour la gestion intégrée des ressources en terres, eaux et être vivants qui fait la promotion de la conservation et l'utilisation durable et d'une manière équitable ». Ceci inspire le maintien de la structure naturelle et les fonctions des écosystèmes.

L'approche écosystémique traite des relations importantes qui existent entre les changements climatiques, la conservation de la biodiversité, les services écosystémiques et la gestion durable des ressources naturelles et pour cela ont le potentiel à la fois de contribuer à la prévention et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration des stocks de carbone en augmentant sa séquestration.

Ces approches maintiennent aussi des stocks de carbone existants, régulent l'écoulement et le stockage de l'eau, maintiennent et augmentent la résilience, réduisent la vulnérabilité des écosystèmes et des populations, aident à s'adapter aux impacts des changements climatiques, améliorent la conservation de la biodiversité et les moyens de subsistance de la population et procurent des profits en matière de santé et de loisirs. D'où la nécessité de promouvoir la mobilisation d'une telle approche - qui se situe dans le cadre d'un changement de paradigme, à la faveur de l'articulation et l'intégration des différentes composantes biophysiques, socio-anthropologique et socio-économique. Cette façon de voir permettrait d'accroître et optimiser la valeur ajoutée des investissements de différents opérateurs qui interviennent dans le pays

II.- Mise en contexte

En 2016, L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a sélectionné le massif montagneux de « La Hotte », situé dans la presqu'île du Sud, à l'extrême ouest de la péninsule de Tiburon, comme « une réserve de biosphère en Haïti »,

Le parc national de Macaya est un parc national de la République d'Haïti. Il constitue la zone cœur de la réserve de biosphère du massif de la Hotte. Le parc de Macaya constitue pour Haïti et les caraïbes l'un des plus importants espaces de conservation de la biodiversité.

Gran Bwa Pak Nasyonal Natirèl (Français : Parc National Naturel de Grand Bois) est un parc national en Haïti qui a été créé, par la Présidence, le 23 Septembre 2015. Le parc est situé au sud-ouest d'Haïti, au nord-ouest des Anglais dans le département du Sud. Morne Grand Bois est une montagne isolée en forme de bol avec des restes de forêt tropicale d'origine (primaire). Son point culminant est de 1262 mètres d'altitude.

Les fondateurs de Société Aubudon Haiti (SAH) et son partenaire Haïti National Trust (HNT), dont SAH-HNT ont identifié Morne Grand Bois comme l'un des monuments de la biodiversité en Haïti, car il a une expérience unique en écosystème d'espèces de plantes et d'animaux, ce qui a conduit à sa dénomination de parc national naturel (PNN). Sur Grand Bois, ils ont redécouvert une espèce de grenouille que l'on croyait éteinte, la grenouille de ruisseau Tiburon (*Eleutherodactylus semipalmatus*). Une espèce d'arbre rare de magnolia, *Magnolia ekmanii*, qui n'a pas été vue depuis l'exploration d'Ekman, a également été trouvée¹. Ces plantes, les animaux de Grand Bois et les populations environnantes, sont menacés en raison de la déforestation en cours, qui modifie également le débit d'eau des ruisseaux et des sources, affectant l'habitat des espèces aquatiques et l'eau potable des populations, ainsi qu'augmente les risques face aux cyclones et autres aléas.

Le cyclone Matthew a traversé la péninsule sud d'Haïti dans la nuit du 3 au 4 octobre 2016, faisant des dégâts considérables. Les dégâts les plus importants ont été causés par le vent. Les hauteurs des chaînes de La Hotte et de La Selle ont été très fortement affectées : le couvert boisé aussi bien que les cultures

¹ Parc national du Grand Bois - https://fr.qaz.wiki/wiki/Grand_Bois_National_Park

sont atteints (arbres arrachés, cassés, défoliés parfois à 90%, recru ligneux brûlé), cultures d'igname, de haricots, de maïs. Il y a quelques mois, le 14 Août 2021, un séisme magnitude 7,2 s'est produit dans la côte Sud d'Haïti qui a mis en exergue la vulnérabilité du territoire traversé par des importantes failles.

Une catastrophe écologique. Au cours des dernières années, de nombreuses institutions se sont évertuées à identifier les aires à protéger dans cette région stratégique pour la biodiversité et dont le paysage, plus préservé que dans d'autres régions du pays, constitue un atout majeur. Le parc national Macaya en constitue le noyau et, autour du Macaya, plusieurs aires protégées ont été définies : Grande Colline, **Grand Bois**, les Deux Mamelles, les aires protégées marines d'Aquin à **la Cahouane**. Toutes ces aires protégées ont été durement frappées par Matthew. Les premières observations faites par avion par la Société Audubon permettent d'avancer les évaluations suivantes : - **Grand Bois fût à 90%** affecté et Deux Mamelles à 85%.

Le partenariat envisagé :

ASB, FeODTI (Fédération des Organisations de Développement de Tiburon) et SAH-HNT, organisation environnementaliste qui a fait l'acquisition d'une grande partie du territoire de Grand Bois et qui travaille avec les organismes de l'Etat (MdE, ANAP, CIAT etc..) ainsi qu'avec des institutions internationales Universités et réseaux environnementalistes pour la préservation et la gestion du parc.

Le Gouvernement allemand BMZ à travers sa ligne de financement "BENGO" a donné en novembre 2021 l'opportunité de réaliser un projet, de courte durée, (et d'impact rapide) pour la régénération et délimitation du Parc avec SAH-HNT et pour la sensibilisation et éducation environnementale de la population à travers FeODTI. Un grand défi tenant compte du contexte sociopolitique et économique du pays et en particulier de la zone. De ce projet, qui a pris fin le 31 Juillet 2021, on a un document d'évaluation participative ainsi que le rapport final disponibles. Ce projet a été une introduction à l'articulation de tous les acteurs concernés et surtout à la prise de conscience de la communauté sur l'importance de préserver la nature pour protéger la vie et les biens (dans ce cas on peut généraliser que les "biens" sont le territoire) afin de s'adapter à la grimpeuse réalité créée par le changement climatique et les mauvaises pratiques d'exploitation des ressources naturelles. Ce projet a aussi manifesté les forces et faiblesses du partenariat qui doivent être analysées soigneusement.

ASB fait partie de ce partenariat en tant qu'appui conseil, afin d'assurer le renforcement des partenaires vers leur autonomisation ainsi que de promouvoir l'articulation des partenaires, la résolution de potentiels conflits et l'harmonisation pour arriver à structurer une articulation et gestion durable entre la résilience des écosystèmes et la résilience communautaire.

1. But de l'étude

L'étude s'attache à l'analyse de : a) la faisabilité institutionnelle, technique et organisationnelle ; b) environnementale, économique - traversée par la dimension de genre, d'inclusion et de culture -, de l'action proposée en tenant compte du contexte sociopolitique, économique, environnemental et culturel du pays et particulièrement des zones géographiques ciblées.

L'étude se concentre sur la faisabilité d'un projet de plus longue durée (trois ans), avec les mêmes partenaires, (ce qui n'empêche pas le consultant ou la firme à en ajouter) qui prétend consolider les capacités des communautés et des écosystèmes pour s'adapter au changement climatique et au changement de pratiques socioéconomiques afin de construire la résilience des écosystèmes et des communautés qui les entourent. L'étude devra tenir compte des défis, contraintes, faiblesses et forces détectées dans le rapport d'évaluation participative et dans rapport final du projet précédent afin de bien décrire le rôle et responsabilités des partenaires, l'articulation et coordination nécessaire ainsi que le rôle accompagnateur de l'ASB face à un partenaire local qui nécessite toujours un accompagnement robuste et qui a un leadership important face aux communes avoisinantes.

Mandat :

Etude de préfaisabilité d'un projet qui poursuit le renforcement de la construction de la résilience des écosystèmes et du territoire avoisinant, soit, principalement la commune de Tiburon (Département du Sud), mais aussi celles des Irois et de Moron (Département de la Grande Anse), avec particulier emphase sur le Parc Naturel National Grand Bois.

Les composantes à analyser, sans se limiter - en utilisant, entre d'autres documents toute la documentation primaire et secondaire, le rapport d'évaluation participative, ainsi que le rapport final et annexes du projet « Klimat 1 » - sont :

1) Faire une analyse globale des écosystèmes entourant la commune de Tiburon et analyser la pertinence d'inclure, dans le nouveau projet, en plus du Parc Grand Bois, les mangroves de La Cahouane (Commune de Tiburon) par rapport aux capacités des partenaires, à la fragilité du territoire à sauvegarder et les potentiels conflits terriens, la durée du projet et le budget, et identifier les communautés concernées directement par les écosystèmes. La délimitation territoriale proposée par rapport aux écosystèmes de la montagne à la mer de Tiburon et des communautés concernées.

2) Réaliser une analyse critique sur la convenance de l'application théorique et pratique de l'approche AbE au niveau des zones d'intervention et la pertinence du projet en ce qui concerne l'analyse de la relation entre les facteurs environnementaux, écosystémiques et climatiques et le groupe cible.

3) Analyser les outils et les instruments mobilisés à travers le projet précédent pour faire atterrir l'approche, en fonction de l'évolution des éléments discriminants de contexte au niveau des différents complexes du projet ;

3) L'évaluation des capacités des partenaires d'implémentation présélectionnés au niveau institutionnel, technique, financier et ressources humaines ainsi que du rôle d'ASB dans le renforcement des capacités par rapport aux apprentissages du projet « Klimat1 »

Quels ont été les résultats obtenus par ASB et le Fonds Catalan en matière de renforcement des capacités des acteurs locaux dans le cadre de la coopération actuelle ?

Les partenaires locaux sont-ils en mesure d'appliquer la méthodologie proposée et de mettre en œuvre les ressources et la logistique nécessaires ? Ou faut-il adapter les objectifs du projet en termes de portée ?

Quelles compétences techniques, méthodologiques et politiques pertinentes doivent être développées individuellement et au niveau de l'organisation ?

Comment les partenaires peuvent-ils se renforcer mutuellement sur le plan institutionnel et dans leur coopération ?

Comment se présente la coopération entre les organismes locaux ? Existe-t-il des accords ?

4) Effectuer une analyse de perception des différentes catégories d'acteurs impliqués dans le projet pour apprécier les niveaux d'appropriation de l'importance de la résilience des écosystèmes sur l'amélioration de la qualité de vie de la communauté. Le niveau organisationnel et les capacités des différents acteurs pour mener à bien le projet et les indicateurs pour mesurer l'impact des actions.

5) Effectuer une analyse de perception des différentes catégories d'acteurs impliqués dans le projet pour apprécier les niveaux d'appropriation de l'importance de la résilience communautaire, en particulier par rapport aux alternatives socioéconomiques et chaînes de valeur de remplacement des actions destructives de l'écosystème. *Quel est le niveau de soutien, par exemple sous la forme d'une contribution propre des différents acteurs au projet ?*

6) La capacité d'articulation entre secteur public, privé et social au niveau territorial et national afin de protéger et optimiser leur territoire. *Que manque-t-il aux promoteurs locaux pour augmenter l'efficacité du projet ? Et comment cela pourrait-il être amélioré ? Quelle est leur force pour influencer les acteurs ?*

7) Quels autres acteurs existe-t-il que ne sont pas encore identifiés ? est-ce qu'on peut inclure d'autres acteurs qui ne peuvent être catégorisés (par exemple, les négociants en bois illégaux ou autres) ?

Les résultats de cette étude serviront de base à la formulation d'une proposition de projet pour le BMZ en Allemagne, donnant des indications précises, des limites physiques et des horizons de conception à prendre en compte dans la formulation finale.

2. Portée de l'Etude

Les éléments de base du programme contenus dans la Note Conceptuelle priorisée par le BMZ sont présentés ci-dessous, dont la faisabilité doit être examinée : *Quelle est la cohérence des contextes d'impact (secteur, composantes, région) par rapport à l'objectif du projet ?*

3.1. Impact, Outcomes y Outputs

Impact (Objectif Général)

La résilience des écosystèmes et de ses communautés avoisinantes au changement climatique a réduit leur vulnérabilité au changement climatique et augmenté le développement socio-économique territorial sur la côte sud d'Haïti par la récupération de la biodiversité de la réserve de biosphère du parc naturel national de Gran Bwa, des mangroves de Tiburon et par les chaînes de valeur socio-économiques alternatives et de remplacement

Objectif du Projet

La commune de Tiburon et les communautés avoisinantes partageant les écosystèmes de la montagne à la mer, construisent la résilience des écosystèmes et la promotion de la conservation et l'utilisation responsable et durable du territoire.

Sous Objectif #1

Un plan de réhabilitation et de gestion environnementale sous la forme de mesures d'atténuation, d'adaptation et de surveillance du parc national de Grand Bois et des mangroves de La Cahouanne, est en cours sous le leadership de SAH-HNT et les instances de tutelle et avec la participation des acteurs locaux, nationaux et internationaux.

Sous Objectif #2

La résilience communautaire est renforcée par le choix et la mise en place des chaînes de valeur socio-économiques alternatives et de remplacement, de nouveaux moyens de subsistance afin de réduire la pression sur la biodiversité du territoire à Tiburon et zones avoisinantes et augmenter la qualité de vie des familles et des communautés avoisinantes.

Sous objectif #3

Les écoles, les familles, les communautés et les OCB participant au projet et autres acteurs de référence et de tutelle, ont un plan communautaire pour le reboisement et la protection des sols, pour l'aménagement de points critiques et la gestion des risques et désastres afin d'assurer la prévention ainsi qu'une réponse rapide, coordonnée et efficace en cas de risques ou désastres et, en particulier, la gestion de la Covid19.

Sous-objectif #4

Les capacités institutionnelles, techniques, administratives, financières, de communication et visibilité des partenaires, en particulier de l'organisation partenaire locale et ses organisations membres, sont renforcées et deviennent plus autonomes, plus efficaces et efficientes face aux contraintes émergentes découlant du changement climatique et des mauvaises pratiques environnementales.

3.2. Portée géographique de l'étude

La portée géographique de l'étude se localise en Haïti, dans la côte Sud - Département du Sud, dans la commune de Tiburon et implique les communautés avoisinantes concernées par les écosystèmes de la montagne à la mer autour de Tiburon

3.3. Le responsable du programme

Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland (ASB) est l'organisme responsable du projet auprès du gouvernement allemand (BMZ). C'est une ONG allemande à but non lucratif, apolitique, non confessionnelle, fondée en 1888. Elle compte actuellement environ 30 000 employés, 1,3 million de membres et plus de 10 000 bénévoles. En Allemagne, ASB fournit des services sociaux et d'urgence principalement aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux enfants et aux jeunes.

Dans le domaine de la coopération internationale, ASB est présent dans 16 pays et se concentre principalement sur l'aide humanitaire d'urgence dans les secteurs de la santé et de l'AEPHA et sur la prévention et la préparation aux catastrophes avec une dimension de genre et une approche inclusive aux personnes handicapées et les personnes vulnérables. Au niveau international, le soutien au retour et à la réintégration des populations déplacées et réfugiées ainsi qu'à l'inclusion sociale, et autres domaines d'action prioritaire du CNA. En Haïti, ASB est présent depuis janvier 2010 dans le secteur de la Réduction de Risques et Désastres, à travers des interventions d'urgence, de relèvement et de prévention, de l'eau et l'hygiène ; le climat, la sécurité alimentaire et la résilience, et l'inclusion sociale.

3.4.

Coût et financement approximatif du projet

Le coût approximatif du projet pourrait s'élever à un total de : 3.000 000 Euros, composé par:

Source de financement	Montant (en €)	%
BMZ (Gouvernement de l'Allemagne)	3.000 000	90
Cofinancement	333.333	10
Total	3.333.333	100%

3.5. Modèle de gestion du projet

Les partenaires ont été identifiés. Les acteurs locaux seront complétés à partir de cette étude. Les partenaires devront arriver à être les responsables du développement général du programme, de la planification, l'exécution sur le terrain. *Quels sont leur antécédents et intérêts ? comment s'est déroulé la coordination et articulation durant le projet précédent ? quel est le résultat de l'analyse ?*

Les capacités des partenaires doivent être analysées en profondeur et des recommandations pour bien cibler le rôle de l'ASB et sa responsabilité d'accompagnement doivent être données pour voir ce qui est proposé, mais toujours en tenant compte de ce qui est clé dans l'étude de faisabilité: la continuité vers la durabilité, une plus grande responsabilité, une mise en œuvre partielle et un accompagnement des partenaires pour s'assurer que l'ASB peut se retirer de manière régressive, la durabilité est acheminée et que les partenaires continuent à assumer la responsabilité de la mise en œuvre du projet et à la fin de celui-ci.

La coordination générale du projet serait assurée par ASB ? qui jouerait le rôle de renforcement institutionnel et support technique et méthodologique des partenaires locaux ainsi que de suivi budgétaire de terrain et de supervision de l'avancement du projet, en transférant graduellement, la responsabilité. ? ou par l'analyse des capacités des partenaires, un des partenaires locaux peut jouer ce rôle ?

Suivant les résultats du projet précédent, la planification, exécution et évaluation des activités de terrain seraient réalisées en coordination entre les trois partenaires ?

3. Méthodologie de l'Etude

3.1 **Méthodologie et techniques pour la compilation de l'information** Dans le cadre de ce processus,

La méthodologie adoptée par l'étude devra inclure :

- a) L'examen des documents de projet et des documents et rapports officiels et d'autres acteurs en lien avec le changement climatique et la résilience des écosystèmes et communautaire, au niveau national et régional ainsi que l'étude de la stratégie gouvernementale en matière de Climat et sécurité alimentaire
- b) L'analyse de la situation en matière de climat et de résilience dans les zones cibles. *Quels sont les défis actuels identifiés parmi les groupes cibles et dans quelle mesure sont-ils pertinents dans la conception du projet ? Comment ce dernier a-t-il été coordonné avec les groupes cibles ?*
- c) L'étude cherchera à identifier les écosystèmes de la montagne à la mer de la zone du projet.
- d) *Quels sont les acteurs impliqués, quels sont leur rôles, antécédents et intérêts ?* La consultance des principaux intervenants, y compris les *stakeholders* responsables des Ministères et autres autorités étatiques concernées ou autres
- e) L'analyse des acteurs proposés par les partenaires présélectionnés, devra présenter les forces et les faiblesses ainsi que les difficultés éprouvées par ces derniers afin de suggérer à ASB des partenariats de travail potentiels avec certains d'entre eux en fonction des résultats attendus du projet, de leur mandat et de leurs capacités. Une cartographie schématique permettra de résumer la présentation de ces acteurs en fonction de leurs rôles et les points de blocage éventuels constatés.
- f) Identifier les opportunités et les lacunes en fonction de l'information compilée.
- g) Analyser la pré-faisabilité ou la viabilité du projet, en assurant la qualité et la durabilité de ses résultats, en prenant comme référence l'horizon temporel envisagé (36 mois). L'étude devrait porter sur l'analyse de la viabilité sous ses différents aspects : Viabilité organisationnelle, viabilité institutionnelle ; viabilité environnementale, viabilité politique ; Viabilité financière ; viabilité économique ; Viabilité technique et technologique ; viabilité culturelle et viabilité sociale.

h) L'analyse des effets du contexte fragile en Haïti sur la dynamique du projet. *De même, quelles autres dynamiques de conflit doivent être prises en compte ?*

i) **Évaluation du projet prévu selon les critères de qualité du projet (critères du CAD de l'OCDE)²**
Les questions directrices relatives aux critères servent d'orientation pour l'élaboration du contenu de l'étude. Elles doivent être considérées comme une collection à partir de laquelle les questions pertinentes peuvent être classées par ordre de priorité. Il est ainsi possible de pondérer différemment les critères en fonction de l'intérêt de l'étude pour la connaissance.

L'Étude analysera les conditions offertes par l'environnement actuel qui favorisent ou ne favorisent pas la bonne qualité de l'intervention (actions du projet) ainsi que les mesures nécessaires à prendre en compte pour garantir les critères de qualité que sont : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact :

Pertinence - Dans quelle mesure le projet envisagé fait-il ce qu'il faut ?

- *L'approche prévue pour le projet s'attaque-t-elle à un problème important pour le développement ou à un goulot d'étranglement crucial pour le développement du pays ou de la région partenaire ? définis ?*
- *Dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention tiennent-ils compte de manière adéquate des besoins spécifiques des groupes cibles et des obstacles structurels dans la région du projet, du partenaire/de*
- *Les normes et standards de l'approche sont-ils compatibles avec ceux des groupes cibles ?*
- *Le projet est-il conçu de manière à tenir compte des conflits (principe Do-No-Harm) ?*

Cohérence - Dans quelle mesure l'intervention est-elle adaptée ?

- *Dans quelle mesure les activités prévues sont-elles cohérentes avec les principes des droits de l'homme (organisation) et d'autres acteurs ?*
- *Quels sont les points de convergence ou d'intersection entre les groupes cibles et les projets d'autres acteurs dans le même contexte ? Dans quelle mesure l'intervention crée-t-elle une plus-value et évite-t-elle le travail en double ?*

Efficacité - quelle approche du projet permet d'atteindre au mieux les objectifs ?

- *Les relations de cause à effet (y compris les hypothèses) sont-elles plausibles ? Quels effets négatifs pourraient se produire ?*
- *L'approche méthodologique choisie est-elle adaptée au contexte et suffisante pour atteindre l'objectif du projet ? Des alternatives sont-elles nécessaires ?*
- *A quel niveau (approche multi-niveaux) faut-il prévoir des mesures supplémentaires pour augmenter l'efficacité ?*
- *Comment mesurer les changements ? Quels sont les indicateurs (champs) les plus appropriés à cet effet ?*

2 Informations détaillées sur les critères d'évaluation sur www.oecd.org/development/evaluation/dacriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.html

Efficience - L'utilisation des ressources prévue par le projet semble-t-elle économique par rapport à la réalisation de l'objectif ?

- *Dans quelle mesure les mesures prévues peuvent-elles être mises en œuvre avec les ressources et le personnel prévus dans la durée prévue ?*
- *Dans quelle mesure les dépenses prévues sont-elles utilisées de manière économique et les investissements, les dépenses de fonctionnement et le personnel sont-ils proportionnels aux objectifs visés ?*

Impact (importance) - Dans quelle mesure le projet prévu contribue-t-il à la réalisation d'effets supérieurs en matière de politique de développement ?

- *Quelle est la contribution particulière de l'objectif du projet (out come) à l'objectif général (impact) ?*

- Dans quelle mesure le projet prévu est-il structurant, modélisant et à large portée ? A quels niveaux les normes ou les structures sont-elles modifiées ?

Durabilité - Dans quelle mesure les effets positifs (sans autre soutien externe) perdureront-ils après la fin du projet ?

- Comment la durabilité des résultats et des impacts peut-elle être garantie et renforcée (structurellement, économiquement, socialement, écologiquement) ?
- Quelles capacités à long terme sont développées au sein du groupe cible afin de pouvoir poursuivre de manière autonome les mesures mises en œuvre ?
- Quels sont les changements positifs (comportements, mécanismes, réseaux et autres) qui favorisent la société civile à long terme ?
- Quels sont les risques personnels pour les personnes chargées de la mise en œuvre, les risques institutionnels et contextuels qui influencent la durabilité et comment peuvent-ils être minimisés ?

6. Recommandations

Sur la base des principaux enseignements tirés des thèmes 3 à 5 et de l'évaluation selon les critères du CAD, **quelles propositions concrètes** peuvent être faites ou encore intégrées au concept du projet dans le contexte spécifique ? Exemples :

- Quelles composantes manquent éventuellement dans le concept du projet pour rendre les relations de cause à effet plus cohérentes et atteindre durablement les objectifs prévus ? Quelles sont les composantes prévues qui ne sont pas appropriées ou qui peuvent avoir des effets négatifs, et pour quelles raisons ?
- Quelles hypothèses de relations de cause à effet sont viables ?
- Quelles sont les conclusions et les données pertinentes de l'étude qui peuvent être intégrées dans la logique du projet (matrice d'impact de la demande de projet) ? Quelles sont les recommandations concernant les indicateurs possibles pour le suivi de l'impact et la collecte de données ?

- j) Analyser les principaux risques et des mesures visant à les éviter ou à les réduire, inclus dans l'analyse "Do no harm" (DNH)
- k) Analyse de la théorie du changement et de la logique d'intervention, sur la base de l'ensemble des informations recueillies et analysées correspondant aux points précédents, le/la consultant/e doit développer une analyse de la théorie du changement et de sa logique d'intervention, facteurs sexospécifiques et de genre résumée dans la section 3 des présents TDR. Une version améliorée devrait être fournie.
- l) Autres moyens de contribuer à l'étude de faisabilité ou à la base de référence (fournie en annexe), qui fournira des valeurs de référence pour les indicateurs du projet.

Participation à la mise en œuvre de cette Etude de faisabilité

Cette étude devra impliquer directement les principales parties prenantes locales, nationales et internationales, les groupes cible potentiels, les organisations de mise en œuvre potentielles, et le personnel de l'ASB.

4. Livrables

Le/la consultant/e ou la société de conseil doit fournir, dans les délais et avec la qualité spécifiée, un rapport de conseil contenant les informations nécessaires pour qu'ensuite soit formulé un projet dont l'exécution soit viable, efficace et efficiente, qui ait des impacts positifs pour les populations bénéficiaires et qui génère des bases solides pour obtenir la continuité vers la durabilité de ses résultats. L'évaluation des partenaires potentiels d'exécution devrait accorder une importance particulière à la capacité de travailler en réseau auprès des décideurs aux niveaux local, national et international.

- ⇒ **Un premier rapport**, après la signature du contrat, détaillé, présentant la méthodologie, les outils méthodologiques pour chacun du public cible ou personnes clé le plan de travail avec le calendrier. Cet exercice devra permettre à l'équipe d'ASB et au consultant de vérifier qu'ils

partagent la même compréhension au sujet de l'analyse, secteur clés identifiés mais également, de clarifier les éventuels malentendus au démarrage.

⇒ **Une première ébauche du rapport final**

⇒ **Un rapport final incluant** : Le résultat de l'Analyse des chapitres sur les différents items par rapport au niveau de faisabilité en soulignant les défis, contraintes et recommandations en ce qui concerne la viabilité et la pertinence de l'action ainsi que la potentielle efficacité, efficience, impact, cohérence et durabilité (suivant les critères du CAD de l'OCDE) avec les indicateurs de résultats et/ou de changement. Ce rapport inclura les recommandations au commanditaire, qui sera responsable de l'élaboration de la demande de projet, de son concept et de sa mise en œuvre. Le produit final doit compter un maximum de 15 pages + annexes, ainsi qu'un résumé de l'étude en format Word et PDF (pas plus de 4 Mo avec des images haute résolution), en français avec le contenu suivant :

1. Résumé exécutif (y compris les principales recommandations)
2. Objet, objectifs et méthodologie de l'étude.
3. Résultats et recommandations de l'étude d'après :

- 3.1 Analyse des problèmes et des besoins
- 3.2 Analyse des organisations partenaires de mise en œuvre,
- 3.3 Analyse des groupes cible et des acteurs clés
- 3.4 Analyse de la qualité et recommandations (critères du CED)
- 3.5 Identification et évaluation des principaux risques et des mesures visant à les éviter ou à les réduire, inclus dans l'analyse "Do no harm" incluant l'analyse de conflits liés au genre.
- 3.6 Évaluation et recommandations d'approches complémentaires / mainstreaming
- 3.7 Analyse de la théorie du changement et de la logique d'intervention

4. Conclusion.- *Quelles propositions concrètes peuvent être reprises dans le projet sur la base de l'étude de faisabilité ? Quelles sont les conclusions qui peuvent être intégrées dans la logique du projet ?*

5. Annexes

- Annexe 1 Mandat de l'étude
- Annexe 2 Plan de travail détaillé
- Annexe 3 Liste des acteurs interrogés (nom, institution, date, e-mail et téléphone)
- Annexe 4 Fiches/guides d'entrevue et enquêtes utilisées
- Annexe 5 Rapports sur les ateliers et réunions organisés, y compris les listes de présence
- Annexe 6 Arbre des problèmes
- Annexe 7 Cadre logique amélioré proposé
- Annexe 8 Etude de base
- Annexe 9 Carte d'acteurs (groupes cible et parties prenantes) et d'opérateurs (possibles alliés) dans les zones objet du projet, au niveau local, national et international soulignant les rôles ou espaces de chacun en ce qui concerne directement ou indirectement la thématique du projet.
- Annexe 10 Résumé de l'Etude
- Autres annexes, si nécessaire.

5. Langue

Les rapports doivent être rédigés en français. Toutefois une maîtrise du créole est obligatoire pour toutes les enquêtes de terrain. Le cas échéant, le ou la consultant/e devra s'accompagner d'un traducteur/trice

6. Durée et Calendrier de l'Etude

La durée maximale de l'Etude de Faisabilité sera 30 jours calendaires à compter de la signature du contrat, remise du rapport final avec ses annexes, validé.

L'étude doit être réalisée dans les délais suivants :

Date de démarrage :	24 mars 2022
Date d'achèvement :	22 avril 2022 (date limite du rapport final validé)
Durée :	30 jours calendaires

Les candidats intéressés sont tenus de fournir une proposition technique et financière complète ainsi qu'un calendrier de travail (*)

Le calendrier comprendra :

- ✓ Recherche documentaire ;
- ✓ Visites sur le terrain, groupes de discussion et réunions avec les parties prenantes à Tiburon, Petit Goâve et Port au Prince. ;
- ✓ Rédaction des rapports ;
- ✓ Finalisation du rapport en fonction des commentaires reçus d'ASB.
- ✓ Le rapport final avec les annexes

(*) sauf les visites de terrain, les réunions avec les parties prenantes en dehors de Tiburon peuvent être réalisées en ligne.

7. Rôles et responsabilités techniques et financières respectifs

Le/la consultant(e) s'engagera à :

- ✓ Préparer un plan (chronogramme) détaillé de l'étude en collaboration avec l'équipe d'ASB
- ✓ Proposer une méthode de réalisation de l'étude
- ✓ Élaborer les outils de collecte et les faire valider par l'équipe d'ASB
- ✓ Fournir la base des données des acteurs clés
- ✓ Fournir les outils de collecte renseignés à ASB
- ✓ Réaliser l'étude, selon les objectifs présentés dans ces Termes de référence et dans les délais prévus
- ✓ Gestion de la consultation, couverture de certaines dépenses et autres
 - Couvrir les frais d'assurance contre les accidents et/ou les maladies qui peuvent survenir pendant la réalisation de l'Etude
 - Prise en charge des frais de nourriture, de transport, d'hébergement, de communication et des activités menées (réunions, enquêtes, etc.) ou d'autres frais prévus découlant de la réalisation de l'étude
 - Assumer les coûts des commissions bancaires
 - La disponibilité de son propre matériel informatique et de sa papeterie.
- ✓ Respecter les termes du contrat établi sur la base de ces Termes de référence
- ✓ Assurer la bonne marche et la coordination des activités ainsi que la communication constante avec les responsables du programme et la Direction d'ASB
- ✓ Fournir le rapport final en français en version électronique, conformément aux objectifs présentés dans ces Termes de Référence
- ✓ Appliquer la transparence, la flexibilité et la tolérance durant tout le processus
- ✓ Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat

ASB s'engagera à :

- ✓ Partager les informations sur le programme et les participants nécessaires à l'établissement d'une méthodologie adaptée

- ✓ Mettre à sa disposition, si nécessaire, et à la charge du / de la consultant/e, des facilitateurs de terrain pour la réalisation des visites
- ✓ Payer le prix convenu selon la clause du contrat portant sur les modalités de paiement
- ✓ Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat

8. Budget et mode de paiement

Le budget (proposition économique) présenté pour l'exécution de la consultation ne doit pas dépasser 15.000 USD, quinze mille dollars US) montant qui doit inclure :

- Honoraires du consultant principal et du personnel externalisé.
- Assurance accident et / ou maladie pour tous les membres de l'équipe de consultants.
- Frais de transport, de nourriture, d'hébergement, de communication, d'ordinateur et de papeterie du consultant principal et du personnel externalisé
- Frais de commissions bancaires
- . Dépenses pour la mise en œuvre d'activités de conseil, telles que réunions, enquêtes ou autres dépenses dérivées de la mise en œuvre de l'étude.

Le montant du contrat sera payé en USD par virement bancaire en plusieurs versements :

- 25% à la signature du contrat.
- 25 % à la livraison et à l'acceptation du plan de travail détaillé.
- 25 % à la remise de la première ébauche du rapport final.
- 25 % une fois que la version finale du rapport final a été livrée et validée par l'ASB

L'expert-conseil ou l'équipe de consultation doit émettre les factures comptables correspondantes pour chaque paiement. Les paiements seront soumis aux déductions légales correspondant aux honoraires professionnels conformément à la législation en vigueur.

9. Lignes de rapportage

La consultance fera rapport à la Directrice Nationale de Programmes d'ASB et collaborera régulièrement avec l'Equipe de Programmes.

Sélection de l'expertise

Le choix de la consultance se fera sur la base des critères suivants :

- Expert/e en Sciences du développement ou autre domaine connexe
- Avoir plus de dix ans d'expérience pratique dans le domaine de l'Humanitaire et du développement, notamment dans le domaine de l'environnement et le changement climatique.
- Avoir une expérience confirmée dans la réalisation d'études de base et évaluations et avoir une expérience dans les approches axées sur les résultats et sur le changement.
- Avoir connaissance de la réalité du contexte environnemental, sociopolitique, économique et culturel d'Haïti et en particulier des zones de portée de l'étude.
- Avoir une grande capacité de rédaction en français et maîtriser la langue créole.
- Avoir des capacités de travailler en équipe ;
- Maîtrise de l'informatique et de ses applications ;
- Pertinence de la méthodologie proposée
- Calendrier proposé pour la réalisation de l'étude
- Offre financière
- Disponibilité de la consultance pour commencer immédiatement et réaliser l'étude en 30 jours calendaires (sans possibilités de prolongement) prévus pour la réalisation de cette étude.

10. Informations pour la soumission

Le document de proposition de la Consultance devra être envoyé par courrier électronique et devra comprendre :

1/ Une offre technique comprenant les éléments suivants :

- ✓ Une lettre de soumission dûment signée
- ✓ Une proposition technique, incluant la méthodologie et le calendrier de réalisation
- ✓ Le(s) CV des personnes-ressources qui devront indiquer clairement les expériences similaires à l'objet de la présente consultation, avec mention des références et le domaine de spécialisation
- ✓ Les documents juridiques et administratifs s'il s'agit d'une firme de consultation
- ✓ Pièce d'identité du consultant/te
- ✓ Au moins trois références et un exemple de rapport réalisé dans le cadre d'une consultance en lien avec la thématique (en gardant l'anonymat du commanditaire ainsi que des données non publiables)

2/ Une offre financière comprenant les éléments suivants :

- ✓ Tableau détaillé des couts associés à l'enquête (Ressources humaines, matériels, transport, communications, hébergement, etc...)

Les personnes, équipes ou firmes intéressées sont invitées à se manifester par une lettre de présentation avec les CV des personnes intégrant l'équipe, et les documents soulignés dans le point 10 « informations pour la soumission ». Le dossier doit être envoyé à : asb.office.haiti@gmail.com en copiant rosa.pc.asb@gmail.com avec la mention : « **Consultation Etude de faisabilité résilience climatique** », étant la date limite le 18 mars 2022